

Rapport public Parcoursup session 2025

Centre de formation continue ADPSA - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Centre de formation continue ADPSA - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage (29864)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Centre de formation continue ADPSA - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage (29864) | Jury par défaut | Tous les candidats | 24 | 64 | 23 |

Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Résultats académiques | Résultats en mathématiques | Notes obtenues en mathématiques sur les bulletins scolaires de 1ère et terminale | Important |
| | Résultats en éducation socio-culturelle ou français à défaut | Notes obtenues en éducation socio-culturelle ou français à défaut, sur les bulletins scolaires de 1ère et terminale | Important |
| | Résultats en histoire géographie | Notes obtenues en histoire géographie sur les bulletins scolaires de 1ère et terminale | Important |
| | Résultats en physique-chimie | Notes obtenues en physique-chimie sur les bulletins scolaires de 1ère et terminale | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | Au travers des critères de la fiche AVENIR du candidat | Très important |
| | Qualité de l'expression orale | Entretien individuel | Très important |
| | Logique de raisonnement, démarche scientifique | Test de positionnement en ligne | Très important |
| Savoir-être | Autonomie | Au travers des critères de la fiche AVENIR du candidat | Très important |
| | Implication en classe | Appréciations des bulletins scolaires de 1ère et terminale | Essentiel |
| | Capacité à s'investir | Au travers des critères de la fiche AVENIR du candidat | Très important |
| | Curiosité intellectuelle | Entretien individuel | Essentiel |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | Entretien individuel | Essentiel |
| | Cohérence du projet | Entretien individuel | Important |
| | Connaissance de la formation et de son contenu | Entretien individuel | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Implications extra-scolaire | CV | Important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Pas cette année

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Pour procéder à l'examen des voeux, les éléments ci-dessous font partie du dossier que les candidats doivent fournir :

- Fiche Avenir
- Bulletins de première, terminale et autres années de scolarité
- CV

Le CV permet d'examiner les critères suivants : l'implication extra-scolaire du candidat, ainsi que l'adéquation entre son projet professionnel et la formation BTS ACS'AGRI.

Les bulletins du candidat sont examinés afin de calculer une moyenne avec les notes de mathématiques, d'éducation socio-culturelle (ou français), d'histoire-géographie et de physique chimie. Et les appréciations permettent quant à elles d'identifier l'implication en classe du candidat.

D'autre part, les critères comme la méthode de travail, l'autonomie et la capacité à s'investir sont examinés au travers de la fiche Avenir.

Enfin, suite à l'étude des dossiers, tous les candidats sont convoqués à une demi-journée organisée autour d'une présentation générale du BTS ACS'AGRI au sein de l'ADPSA, puis d'un entretien individuel de 15min en présence d'un jury composé de 2 formateurs. Lors de cet entretien, les critères suivants sont évalués : la motivation, la cohérence du projet, la connaissance de la formation et son contenu, la curiosité intellectuelle et la qualité de l'expression orale. Une note moyenne est déterminée suite à cet entretien. A noter également que la logique de raisonnement du candidat est évaluée par un test en ligne effectué avant l'entretien individuel.

Une note finale comprenant l'évaluation des bulletins, du CV, de la fiche avenir, du test en ligne et de l'entretien, permet de classer les candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'objectif du BTS ACS'AGRI est d'apprendre à gérer les aspects techniques, économiques et financiers d'une exploitation. Ainsi, pour postuler à la formation, nous conseillons aux candidats de :

- Disposer de compétences d'analyse de données
- Être capable de s'organiser et de travailler en autonomie
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter
- Apprécier le travail en équipe pour l'élaboration de projets.

Afin de pouvoir étudier la candidature dans toutes ses composantes, le dossier doit être complet, le candidat doit répondre au test en ligne, puis il doit se rendre à la journée de positionnement.

Signature :

Isabelle SICARD,
Chef d'établissement de l'établissement Centre de
formation continue ADPSA